

20 juin 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
F
S

AVANCEMENTS RÉGION RHÔNE-ALPES

Le SGAMI Sud-Est (ex SGAP) doit défendre tous les services y compris les services territoriaux ! Il est le garant du périmètre police.

Nous dénonçons en effet, une fois encore la stratégie du SGAMI – qui certes possède un fort contingent de promouvables –, mais qui consiste à classer en premier rang des dossiers de qualité moyenne, les meilleurs dossiers répondant le mieux aux critères étant relégués après.

Cela est d'autant plus dommageable dans une période où le blocage des salaires des fonctionnaires se fait durement ressentir, et où les promotions apparaissent comme la seule possibilité de progression salariale, voire de simple maintien du pouvoir d'achat.

Doit-on continuer à accepter l'ensemble de ces dérives ou bien faut-il mettre un coup d'arrêt pour revenir à des pratiques plus conformes ?

Où est donc l'égalité de traitement dans ce système ?

Est-ce cela le mérite selon que l'on soit au SGAMI ou dans des services de police ?

Le dialogue social au sein du SGAMI, qui se voulait être au départ un véritable Thriller à suspens, n'est en fait qu'une vulgaire Comédie très mal interprétée !

Le SNAPATSI dénonce un manque d'information et de transparence de la part du SGAMI.

Le SNAPATSI, force d'action et force de propositions, demande la modification immédiate de la méthode de classement employée par le SGAMI pour l'avancement et demande l'arrêt de la pression exercée par le SGAMI pour imposer aux services de police la validation de leur liste dite « d'harmonisation ».

Bureau National
01.55.34.33.20

**ENSEMBLE, FAISONS LE CHOIX DE L'AVENIR.
LA FORCE, C'EST VOUS.
LE 4 DÉCEMBRE 2014,
VOTEZ ET FAITES VOTER LE SNAPATSI.**